

MALADIES OU SERVICES	DOCUMENTS À FOURNIR AU GDS	AIDES DU GDS
<b>POUR LES ADHÉRENTS DE LA SECTION BOVINE</b>		
<b>INTRODUCTIONS</b>	<p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p> <p>Aucun justificatif à fournir par les adhérents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Forfait 34€ sur les visites vétérinaires</li> <li>☞ 50% sur analyse paratuberculose</li> <li>☞ 100% sur sérologie néosporose</li> <li>☞ 100% sur la virologie BVD</li> </ul>
<b>IBR</b> ➤ Prophylaxie annuelle ➤ Certification	<p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p> <p>Aucun justificatif à fournir par les adhérents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Élevages laitiers: 100% des analyses sur le lait</li> <li>☞ Élevages allaitants: 100% des analyses sur le sang</li> <li>☞ Frais de dossiers certification compris dans la cotisation des adhérents</li> </ul>
<b>AVORTEMENTS</b>	<p><u>Déclaration obligatoire</u></p> <p>Avortement : veau né avant terme, mort né, mort dans les 48 h suivants la naissance.</p> <p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ 100% du coût des analyses               <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fièvre Q                    PCR</li> <li>◆ Néosporose                Sérologie</li> <li>◆ Sérologie sur 6 congénères (néosporose ou fièvre Q)</li> </ul> </li> </ul>
<b>PARATUBERCULOSE</b>	<p>Bovin éliminé : Sur présentation du bon d'équarrissage ou du ticket de pesée</p> <p>Analyses &amp; résultats : Sur présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des factures du laboratoire</li> <li>- De la facture du vétérinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ 100% des analyses indicateurs troupeaux</li> <li>☞ <u>ELEVEURS ENGAGES EN PLAN :</u></li> <li>☞ 50% des analyses de dépistage et recommandées</li> <li>☞ 150.00 € par bovin réformé dans les délais (pour cause de paratuberculose)</li> <li>☞ 60 € sur la visite de mise en place et annuelle de suivi effectuée par le vétérinaire</li> <li>☞ 100% des prélèvements de bouses d'environnement pour confirmation de statut</li> </ul>
<b>BVD</b>	<p>Bovin éliminé : Sur présentation du bon d'équarrissage ou du ticket de pesée</p> <p>Analyses &amp; résultats : Sur présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des factures du laboratoire</li> <li>- De la facture du vétérinaire</li> </ul> <p>Vaccination : Sur présentation de la facture + justification de vaccination</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ 100% du suivi sérologique lait et sang</li> <li>☞ 100% analyses sentinelles en élevage laitier positif</li> <li>☞ <u>ELEVEURS ENGAGES EN PLAN :</u></li> <li>☞ 50% sur les analyses de dépistage</li> <li>☞ 100 à 200€ par IPI réformé dans les délais selon catégorie du bovin</li> <li>☞ 2 € par bovin vacciné</li> <li>☞ 60 € sur la visite vétérinaire de mise en place du plan</li> </ul>
<b>NEOSPOROSE</b>	<p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p> <p>Aucun justificatif à fournir par les adhérents</p>	<p><u>ELEVEURS ENGAGES EN PLAN :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ 50% sur les analyses de dépistage recommandées au cours de la visite</li> <li>☞ 60 € sur la visite du vétérinaire lors de la mise en place du plan</li> </ul>



MALADIES OU SERVICES	DOCUMENTS À FOURNIR AU GDS	AIDES DU GDS
DEPISTAGE OSTERTAGIA DOUVE		☞ 100% du suivi sérologique sur lait
LUTTE CONTRE LA MORTALITE DES VEAUX	Éleveurs subissant une mortalité des veaux Demande conjointe avec leur vétérinaire Paiement sur présentation des factures	☞ 60 € sur la visite du vétérinaire ☞ 50% sur les analyses recommandées dans le plan ☞ 50% sur le diagnostic d'ambiance de bâtiment
JEUNES AGRICULTEURS (tout jeune qui s'installe bénéficie d'une aide et d'un accompagnement)	Se faire connaître auprès du GDS & participation obligatoire à la journée de formation du GDS	☞ 50% de remise sur les cotisations au prorata des parts, les deux premières années si participation à la journée d'information
CONTENTION (après étude préalable)	Visite du technicien pour étude du projet	☞ Aide de 20% plafonnée à 150.00€ ou 200 € si achat via Adéquats
CONCOURS ET ADMISSIONS AUX STATIONS DE TESTAGE	Fournir la copie du règlement, des factures des analyses et des résultats	☞ 50% des analyses demandées par le règlement du concours ou par la station de testage
REPEUPLEMENT suite à un abattage total ordonné par l'administration	Sur présentation des factures	☞ Frais d'introduction au-delà de 70.00 €/animal présent ☞ Frais de désinfection : complément de l'action de l'Etat
PLAN DE PREVENTION DES MAMMITES ET DES CELLULES	Sur présentation des factures	☞ 50% des analyses et actions recommandées dans le cadre du plan (plafonné à 300€)
PLAN CELLULE		☞ -200€ (CRIEL) sur la facturation du plan de 700€. Soit coût réel à 500€

## POUR LES ADHÉRENTS DE LA SECTION OVINE / CAPRINE



PROPHYLAXIE	Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ 100% des analyses brucellose et de la prise de sang
INDICATEURS MALADIES D'ELEVAGE	Nombre limité d'élevages sentinelles	☞ 100% des analyses indicateurs troupeaux (sang prophylaxie) : ◆ Chlamydie ◆ Fièvre Q ◆ Paratuberculose ◆ CAEV (caprins) / Visna maédi (ovins)
INTRODUCTIONS	Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ 50% sur les visites vétérinaires ☞ 100 % des analyses brucellose
AVORTEMENTS	Déclaration obligatoire Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ 100 % du coût des analyses : Chlamydie, Fièvre Q, Toxoplasmose, Listériose, Salmonellose
GENOTYPAGE	Sur présentation des factures	☞ 80% des analyses

## POUR LES ADHÉRENTS DE LA SECTION PORCINE



PROPHYLAXIE	Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ Complément de l'aide de l'État sur les analyses Aujeszky ;
SUIVI SDRP	Sur présentation des factures	☞ 100% sur les analyses SDRP + prélèvements